

## CRÉATION LEXICALE DANS LES DOMAINES SPÉCIALISÉS DE CONNAISSANCES ET DE PRATIQUES EN FULFULDÉ

**Balaïbaou KASSAN**

Université de Kara, Togo

[bakassan@yahoo.com](mailto:bakassan@yahoo.com)

&

**Djibrila TETEREOU**

Université de Kara, Togo

[djibtete@gmail.com](mailto:djibtete@gmail.com)

**Résumé :** La présente contribution analyse les procédés de création lexicale que le fulfulde offre à ses locuteurs pour répondre à leurs besoins de désignation des concepts appartenant à des domaines spécialisés de connaissances et de pratiques. Adoptant une démarche empirico-inductive et de type qualitatif, l'analyse s'est basée sur des données empiriques collectées à cet effet à travers des recherches documentaires et une enquête de terrain. Les résultats de l'étude montrent que les termes de spécialité présentent des structures complexes dépendamment des procédés utilisés pour les former. Ainsi, le vocabulaire de spécialité est-il composé de termes simples, des termes formés par composition, dérivation, emprunt, calque linguistique et calque sémantique.

**Mots-clés :** création lexicale, fulfulde, composition, dérivation, emprunt

### LEXICAL CREATION IN SPECIALISED AREAS OF KNOWLEDGE AND PRACTICE IN FULFULDE

**Abstract:** This paper analyses the processes of lexical creation that Fulfulde offers its speakers so that to meet their needs for designating concepts belonging to specialized fields of knowledge and practices. The study is carried out through the lenses of the empirical-inductive and qualitative approach. The analysis is based on empirical data collected for this purpose through documentary research and a field survey. The results of the study show that the terms used in specialized fields of knowledge and practices present complex structures depending on the processes used to form them. Thus, the specialized vocabulary is made up of simple terms, terms formed by composition, derivation, borrowing, linguistic loans and semantic loans.

**Keywords:** lexical creation, Fulfulde, composition, derivation, borrowing

### Introduction

Le fulfulde offre à ses locuteurs, diverses possibilités de création lexicale afin de satisfaire leurs besoins en matière de dénomination des concepts surtout dans les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques. En effet, « la créativité n'est, dans aucune langue, impossible [...] » (C. André & B. Jean, 1984, p.214), mais les procédés de création lexicale varient d'une langue à une autre. Cependant, si l'on compte un nombre important de travaux de description du fulfulde, l'analyse des procédés de création lexicale dans les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques semble n'avoir pas jusqu'à maintenant retenu l'attention des chercheurs. La présente étude a le mérite de combler le vide documentaire sur la description des procédés de création des termes spécialisés en

fulfulde pour assouvir les besoins de désignation des notions et concepts de spécialité. La langue d'étude est donc le fulfulde qui, selon la classification de K. Williamson & R. Blench (2004 :33), appartient à la famille atlantique nord du phylum Niger-Congo. Selon O. Boukari & D. Tetereou :

Le fulfulde, encore appelé ful, fula, fulani, pulaar, ou peul selon les zones linguistiques, est une des langues les plus parlées du continent. Du fait de leur longue tradition de peuple nomade, ses locuteurs se rencontrent un peu partout dans le monde. Mais, ils sont avant tout originaires de différents pays africains tels que le Sénégal, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria, la Mauritanie, le Soudan, le Cameroun, le Togo, le Ghana, le Bénin etc.

O. Boukari & D. Tetereou (2021 : 64)

La variante dialectale sur laquelle porte notre étude est celle désignée dans la littérature sous l'appellatif de *fulfulde juguureere* (M. Bakpa & D. Tetereou, 2019). Elle est parlée majoritairement dans les régions de la Centrale et de la Kara au Togo et s'étend jusqu'à Djougou, au Bénin. Pour examiner les procédés de création lexicale dans cette langue, nous nous sommes basés sur les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques. En effet, c'est dans les domaines spécialisés que la créativité lexicale est de mise pour le besoin de désignation de nouvelles notions que les locuteurs s'approprient suite aux transferts de connaissances et techniques entre des cultures différentes et ceci, grâce aux contacts des langues. Cette créativité lexicale se base sur le stock lexical de la langue pour former de nouveaux termes. D. Tetereou (2019, p.147) souligne que « La création lexicale dans le vocabulaire de spécialité se base sur des éléments linguistiques de la langue générale, lesquels traités au moyen de divers procédés acquièrent un nouveau sens dans le domaine notionnel concerné ». La création lexicale intervient dans les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques lorsqu'une nouvelle notion qui fait son entrée dans les transactions empiriques des locuteurs d'une langue est sans support verbal dans la langue de la communauté d'accueil. Vue les effets de la mondialisation et la nécessité de transfert de compétences d'une communauté à une autre, d'un lieu à un autre, entre connaissances endogènes/sociales et connaissances exogènes/scientifiques, le besoin de création lexicale pour désigner de nouvelles notions se fait toujours ressentir en toute circonstance. Il convient alors, partant de ce constat, de se poser la question de savoir comment cette création lexicale se fait en fulfulde ? Pour vérifier notre hypothèse selon laquelle le fulfulde offre plusieurs procédés de création lexicale à ses locuteurs pour la désignation de toute notion qui entre en jeu dans leurs transactions empiriques avec le monde, nous avons procédé à une observation et interprétation de données empiriques collectées à cet effet. Il est alors évident que l'objectif de la présente étude est d'inventorier et d'analyser les différents procédés de formation de termes de spécialité attestés en fulfulde. A la suite de la présente section introductive, nous présentons les cadres théorique et méthodologique (§1), les résultats de l'analyse (§ 2) puis la conclusion de l'étude.

### 1. Cadres théorique et méthodologique

La démarche structuraliste dans ses considérations morphologique et sémantique constitue le cadre qui balise la présente étude. Sur le plan morphologique, nous nous inspirons de la conception structurale de S. R. Anderson (1992) selon laquelle la morphologie est l'étude de la structure des mots et de leurs interrelations avec les autres

mots de la langue. Selon cet auteur, les mots, à travers leurs constituants peuvent fournir des informations complexes et bien structurées. Quant au niveau sémantique, nous prenons appui sur R. Champagnol (1993) et G. Mounin (1972). Le premier souligne que la composition des unités linguistiques se fait en lien avec les transactions empiriques que les sujets parlants ont avec le monde qui les environne. Le second quant à lui fonde l'analyse sémantique des unités linguistiques sur des traits distributifs, distinctifs et contrastifs. C'est sur ces considérations théoriques que nous prenons appui pour la conduite de la présente étude. Sur le plan méthodologique, l'étude s'est essentiellement basée sur un corpus de données collectées dans le domaine notionnel du pastoralisme. Le pastoralisme est une pratique séculaire longtemps reconnue aux éleveurs peuls, locuteurs natifs du fulfulde. C'est un secteur d'activités fortement ancré dans la culture peule si bien que la création lexicale dans ce domaine est assez riche surtout suite au contact avec le français qui véhicule des pratiques modernes de l'élevage du bétail. L'étude est essentiellement marquée par trois étapes qui sont (i) la collecte des données documentaires, (ii) la collecte des données de terrain puis (iii) l'analyse des données collectées en vue de l'identification et interprétation des différents procédés de création lexicale. Pour la recherche documentaire, il a été question de répertorier les termes de spécialité dans les documents spécialisés au pastoralisme notamment les lexiques, les supports didactiques et pédagogiques du programme d'éducation et de formation des populations pastorales aux métiers de l'élevage, etc. La démarche onomasiologique a été adoptée pour la collecte des données de terrain. Cette démarche consiste à partir des concepts appartenant à un domaine de spécialité pour aller à la recherche des termes qui les désignent dans la langue.

## 2. Analyse des procédés de création lexicale

Les termes fulfulde spécialisés au domaine pastoral sont formés au moyen de procédés divers et présentent de ce fait des structures complexes. Ainsi, la terminologie fulfulde du pastoralisme comporte des termes simples, des termes formés par composition, dérivation, emprunt, calque sémantique et par calque linguistique que nous décrivons dans cette section. Ainsi, notre analyse intègre le cadre de la néologie. R. Boutin-Quesnel et al. (1985, p.23) précisent que la néologie est le « processus de formation de termes nouveaux. Néologie s'entend aussi de l'étude des processus de formation des termes nouveaux et des termes ainsi formés ». Un terme nouveau créé au travers des procédés de création lexicale attestés dans la langue pour assouvir un besoin de communication s'appelle *néologisme*. Pour qu'un néologisme puisse être valide dans une langue donnée, sa création doit prendre en compte un certain nombre de critères. Ces critères sont ceux de brièveté, maniabilité, motivation, adéquation, possibilité de dérivation et d'acceptabilité selon R. Dubuc (2002, p.130). Dépendamment du procédé de création lexicale utilisé, l'on fait une distinction entre néologisme de forme et néologisme de sens. En parlant de néologisme de forme, l'on fait allusion au fait que le terme créé présente une nouvelle forme. Cette nouvelle forme peut résulter d'une adjonction d'un affixe à un radical, la combinaison d'au moins deux unités linguistiques libres pour désigner une notion unique, la troncation d'une unité qui existe déjà etc. Le néologisme de sens est un terme créé en se basant sur le contenu sémantique des termes déjà existant. Notre analyse aborde en premier lieu les termes simples, ensuite les termes créés par composition, dérivation, emprunt puis par calques linguistiques et sémantiques.

## 2.1 Termes simples

Dans la terminologie spécialisée notamment celle du pastoralisme qui nous sert de base pour la présente étude, il se trouve des termes simples. Nous entendons par terme simple, une unité linguistique formée uniquement qu'à partir des constituants obligatoires selon la catégorie grammaticale à laquelle elle appartient. Partant, un nom simple est un nom formé à partir des constituants obligatoires qui sont le morphème lexical et le nominant. Un verbe simple est quant à lui formé d'un morphème lexical et du verbant. Nous empruntons à E. Bonvini (1988), les termes de *verbant* et de *nominant*. Le *nominant* est un morphème qui s'adjoint à une base lexicale et qui intègre le produit ainsi formé dans la catégorie du nom alors que le *verbant* est un morphème qui s'adjoint à une base lexicale et qui intègre le produit ainsi formé dans la catégorie grammaticale du verbe. Le *nominant* et le *verbant* sont donc des morphèmes porteurs d'informations grammaticales qui servent à ranger les unités lexicales soit dans la catégorie des noms pour le premier, soit dans la catégorie des verbes pour le second. Il convient d'aborder tour à tour la description des noms simples et des verbes simples.

### -Structure des noms simples

La présente section est réservée à l'analyse de la structure interne des noms simples. Tel que nous venions de l'exposer plus haut, le nom simple en fulfulde est composé d'un morphème lexical et d'un nominant. Dépendamment, la structure canonique du nom simple est la suivante :

Nom simple : Lexème + nominant

Le lexème est le constituant du nom qui porte le contenu informationnel. Le nominant quant à lui est le morphème grammatical qui s'adjoint au lexème pour former un nom. Dans la structure des noms en fulfulde, le nominant est le suffixe de classe. Les noms en (1) sont des noms simples formés au moyen des deux éléments linguistiques obligatoires notamment le lexème et le suffixe de classe.

(1)

- Baal-al « tronc d'attache »
- Cettu-ngol « crème ».
- Ñay-ngal « pâturage post-cultural ».
- Seefaa-jo « courtier ».
- Pinaa-nge « boeuf à maquillage ».

A travers les noms simples présentés en (1), il est alors évident que le nom simple peut être segmenté en deux constituants fondamentaux qui sont le morphème lexical et le suffixe de classe. Les morphèmes lexicaux baal- ; cettu- ; ñay- ; seefaa- et pinaa- véhiculent des informations d'ordre lexical. Chacun d'eux représente le constituant du nom qui a pour référent la chose nommée. Les morphèmes -al; -ngol; -ngal; -jo et -nge qui leur sont respectivement adjoints sont des suffixes de classe qui font office de nominants. Si le lexème permet de se référer à la chose nommée, le suffixe de classe dans son rôle de nominant assume trois fonctions essentielles. Il (i) range le nom dans une classe nominale donnée ; (ii) donne une information grammaticale relative au nombre (singulier ou pluriel) et (iii) précise la nature du référent (humain, non-humain, augmentatif, diminutif). De même, D. Teterou (2019, p.154) précise que le suffixe de classe « commande le mécanisme d'accord des unités linguistiques qui entretiennent des relations de dépendance avec le nom. Ce

mécanisme d'accord est respecté autant dans les syntagmes terminologiques que dans les phrases ». Comme nous pouvons le constater déjà à travers les illustrations en (1), dépendamment du nombre de classes nominales en fulfulde, il existe plusieurs suffixes de classe qui s'adjoignent aux morphèmes lexicaux pour former des noms dans ladite langue. Les différents morphèmes classificateurs ainsi que les suffixes de classe correspondant sont résumés dans le tableau ci-après (D. Teterou, 2019, p.135-136).

Classes	Morphèmes classificateurs	Suffixes de classe	Exemples de substantifs
Humains			
Cl.1	o	-o; -jo; -wo; -dó	kodó; debbo; duroowo
Cl.2	be	-be; -en	rewbe; duroobe; sukaaabe
Dimunitifs			
Cl.3	ngel	-wel; -gel; -yel; -ngel; -el	jawngel; boggel
Cl.4	kal	-al; -hal; wal; kal	li'ohal; conal
Cl.5	ngu	-u; -yu; -wu; -gu; -ngu	galaangu; sukawu; cofu
Cl.6	kon/koy	-kon; -koy; -hon; -on	sukahon; kaayon; unirkon
Augmentatifs			
Cl.7	nga	-a; -wa; -ga; nga	bogga; ceba; galaanga
Cl.8	ko	-ko; -ho; -o; -wo	boggo; cebo; unirko
Non-humains			
Cl.9	nde	-re; -de; -(e)re; -nde	daande; hoodere; ñiire
Cl.10	ndi	-(i)ri; -di; -ri; -ndi	kanndi; ñiiri; gawri
Cl.11	ndu	-(u)ru; -du; ru; ndu	rawaandu; howru; henndu
Cl.12	nga	-a; -wa; -ga; -nga	ñiwa; gammuwa; pitta
Cl.13	nge	-e; -ye; -we; -ge; nge	nagge; habbanaaye; wiige
Cl.14	ngo	-o; -yo; -wo; -go; -ngo	hoggo; luumo; wuro
Cl.15	ngu	-u; -yu; -wu; -gu; -ngu	konu; batu; haabu
Cl.16	ngal	-hal; -wal; gal; -ngal; -al	jawngal; kural; dudal
Cl.17	ngol	-ol; wol; -gol; -ngol	boggol; laawol; lefol
Cl.18	ka	-a; -ha; -wa; -ka	dónka; sadaka; fina
Cl.19	ki	-i; -hi; -wi; -ki	lekki; curuki; bagi
Cl.20	ko	-o; -ho; -wo; -ko	li'o; hunuko
Cl.21	kol	-ol; hol; wol; -kol	kaakol; ñaakol
Cl.22	dam	-am; -jam; -dam	kosam; lamdam; ndiyam
Cl.23	dum	-um; -jum; -dum	goddum; kanjum
Cl.24	de	-je; -de; -le; -ye; -e	ledde; jawle; kaayde
Cl.25	di	-ji; -di; -li; -yi	na'i; liddi; biriji

Tableau des classes nominales du fulfulde (D. Teterou, 2019 :135-136).

Le tableau ci-dessus présente les différents morphèmes classificateurs qui peuvent s'adjoindre aux lexèmes pour former des noms simples. Selon ce tableau résumant les classes nominales, il y a au total 25 morphèmes classificateurs et par ricochet 25 classes nominales. Cependant, il faudrait souligner que certains parlars fulfulde peuvent en avoir plus et d'autres moins que 25 classes nominales. Le morphème classificateur est le morphème de base qui matérialise une classe nominale donnée. Ces morphèmes classificateurs apparaissent sous forme de suffixes de classes lorsqu'ils s'adjoignent aux lexèmes pour

former des noms. Ils prennent des formes variées lorsqu'ils s'adjoignent aux lexèmes nominaux. C'est à juste titre que dans le tableau ci-dessus l'on peut constater la présence de plusieurs suffixes de classes devant chaque morphème classificateur. Mais pourquoi les morphèmes classificateurs présentent-ils des variantes morphologiques dans leur adjonction aux lexèmes ? Face à cette question, M. Bakpa & D. Teterou (2019, p.626) font remarquer que « Les variations morphologiques s'expliquent par divers phénomènes morphophonologiques qui se manifestent à la frontière entre le suffixe de classe et la base lexicale ». Et ces phénomènes morphologiques sont notamment l'élision, la resyllabation etc. Les illustrations en (2), (3) et (4) montrent les différentes transformations que subissent respectivement les morphèmes classificateurs *o* (cl.1), *ndi* (cl.10) et *nge* (cl.13).

(2)

2.a mannju-dó « celui qui fait le pâturage matinal »

lex.-suf.cl

2.b duroo-wo « berger »

lex.-suf.cl

2.c julaa-jo « commerçant de bétail »

lex.-suf.cl

(3)

3.a kan-ndi « colostrum »

lex.-suf.cl

3.b ngaa-ri « taureau »

lex.-suf.cl

(4)

4.a wii-ge « génisse »

lex.-suf.cl

4.b habbanaa-ye « génisse prêtée »

lex.-suf.cl

L'illustration en (2) concerne les variations morphologiques qui interviennent dans l'adjonction du morphème classificateur *o* (cl.1) aux bases lexicales. L'on constate qu'il y a insertion d'une consonne (*d* en 2.a ; *w* en 2.b et *j* en 2.c) entre la base lexicale et le morphème classificateur *o*. En (3), le morphème classificateur *ndi* garde sa forme de base lorsqu'il est adjoint à la base lexical *kan-* en 3.a. Par contre, ce même morphème classificateur subit une resyllabation en 3.b lorsqu'il est adjoint à la base *ngaa-*. A ce niveau, la consonne *nd* du morphème classificateur *ndi* est substituée par la consonne *r* pour former une variante morphologique *-ri* du morphème classificateur. L'exemple en (4) met à l'évidence les variantes morphologiques du morphème classificateur *nge* (cl.13) lorsque ce dernier est adjoint aux bases lexicales pour former des noms. Ainsi, comme l'on peut le voir en 4.a, le morphème classificateur prend la forme *-ge* alors qu'en 4.b, il prend la forme *-ye*. Toutes ces variations que subissent les morphèmes classificateurs lorsqu'ils sont adjoints aux bases lexicales en tant que suffixes de classes nominales sont dictées par la frontière entre la base lexicale et le morphème classificateur. C'est un phénomène très intéressant à analyser. Cependant, nous n'allons que l'effleurer ici compte tenu des restrictions en termes de volume de la contribution tout en espérant l'aborder en détail dans nos prochaines publications. Pour comprendre le phénomène, il y a lieu de nous intéresser aux aspects morphosyntaxiques, c'est-à-dire aux règles qui régissent l'adjonction des morphèmes de classe aux bases lexicales pour former les noms simples en fulfulde. Rappelons-le, les noms simples sont

composés d'une base lexicale et d'un nominatif qui n'est qu'un morphème de classe. D. Teterou (2019, p.156) précise que : « La consonne initiale du morphème de classe, lorsqu'elle est une préasale, elle chute devant une base ayant une consonne orale en position finale. Dans l'adjonction du morphème de classe à la base lexicale, la succession consonne orale + préasale n'est pas attestée. » Les données en (5) et (6) illustrent bien ce phénomène.

(5)

5.a hog- + ngo > hog-go « étable » \*hogngo

cvc- ccv cvc-v

base + morph.cl.

5.b dud- + ngal > dud-al « feu anti insectes » \*dudngal

cvc- + ccvc cvc-vc

base + morph.cl.

5.c caar- + ngol > caar-ol « diarrhée » \*Caarngol

cvvc- + ccvc cvvc-vc

base + morph.cl.

En (5), les morphèmes de classe ngo, ngal et ngol ont tous la consonne préasalisée ng- en position initiale. Dans leur adjonction aux bases lexicales ayant des consonnes orales en position finale, cette consonne préasale ng- chute pour laisser le morphème de classe réduit à la seule voyelle o comme en 5.a ou à une syllabe de structure vc comme -al en 5.b et -ol en 5.c s'adjoindre à la base lexicale. Par contre, si la consonne finale de la base lexicale est une consonne nasale, le morphème de classe s'adjoit intégralement à celle-ci.

(6)

6.a fun- + ngo > fun-ngo « espèce végétale ».

cvc- ccv cvc-ccv

base + morph.cl.

6.b kan- + ndi > kan-ndi « colostrum ».

cvc- + ccv cvc-ccv

base + morph.cl

6.c wulan- + nde > wulan-nde « herbe régénérée ».

cvcvc- + ccv cvcvc-ccv

base + moph.cl.

Partant des exemples (5) et (6), il est évident que la forme que prend le morphème de classe dans son adjonction à la base lexicale dépend de la structure syllabique de cette dernière. Ainsi, par exemple, le morphème de classe *ngo* apparaît dans sa forme intégrale avec la base *fun-* en 6.a qui comporte une consonne nasale en position finale. En 5.a ce même morphème prend la forme -go (la consonne préasalisée *ng* s'est substitué à l'occlusive orale *g*) lorsqu'il est adjoit à la base *hog-* qui a une consonne orale en position finale.

*-Structure des verbes simples*

Nous l'annonçons plus haut, le verbe simple est composé de deux unités obligatoires qui sont le lexème et le verbant. De ce fait, la structure canonique du verbe simple est la suivante :

Verbe simple : Lexème + verbant.

Le lexème est le constituant du verbe qui exprime un procès. Le verbant quant à lui est un morphème grammatical qui s'adjoint au lexème pour intégrer le produit qui en résulte dans la catégorie du verbe. En (7) nous présentons des exemples de verbes simples pour mieux étayer nos propos.

(7)

7.a bir-ude « traire (le lait) »

lex.-vbt

7.b laam-aade « tomber en gestation »

lex.-vbt

7.c tuf-eede « être vacciné »

lex.-vbt

L'illustration en (7) met à l'évidence les trois types de verbants attestés en fulfulde quand le verbe est à l'aoriste ou à la forme infinitive. D'une manière générale, le verbant en fulfulde porte à la fois des informations liées à l'aspect (accompli/inaccompli) et à la voix (active, moyenne et passive). Cependant, les verbants -ude en 7.a, -aade en 7.b et -eede en 7.c qui marquent la forme des verbes à l'aoriste portent des informations par rapport à la voix mais ne portent aucune indication par rapport à l'achèvement ou non du procès exprimé par le verbe. Le verbant -ude marque la voix active, -aade indique la voix moyenne et -eede, la voix passive. Par ailleurs, M. Bakpa & D. Teterou (2021, p.169) soulignent qu'il y a « plusieurs marques morphologiques pour les infinitifs verbaux selon les parlers fulfulde. Les marques des infinitifs verbaux de la voix active sont -ude ; -oy ; -ugo ; celles de la voix moyenne sont -aade ; -aago ; -aaki puis -eede ; -eego ; -eeki pour la voix passive » puis appuient leur propos à travers l'illustration suivante :

lim-ude ; lim-ugo ; lim-oy « compter » ;

dar-aade ; dar-aago ; dar-aaki « être debout » ;

habb-eede ; habb-eego ; habb-eeki « être attaché ».

Ce sont ces verbants, marques des infinitifs verbaux ou de la forme du verbe à l'aoriste qui sont utilisés pour la création lexicale. Les verbants -ude/-ugo/-oy adjoints à une base lexicale indiquent que le verbe est à la voix active, c'est-à-dire que le sujet fait l'action exprimée par le verbe. Les marques -aade/-aago/-aaki quant à eux indiquent que le sujet fait l'action sur soi-même et le verbe ainsi formé est à la voix moyenne. Enfin, -eede/-eego/-eeki sont les verbants qui indiquent que le sujet subit le procès exprimé par le verbe et par ricochet relève de la voix passive. Pour mieux étayer nos propos, nous prenons appui sur l'exemple (7) ci-dessus. En 7.a, le verbe birude « traire (le lait) » est à la voix active et

indique que le sujet fait l'action d'extraire le lait des mamelles des femelles des mammifères. Le verbe laamaade en 7.b quant à lui est à la voix moyenne et indique que l'action de tomber en gestation se fait en la vache elle-même. Le verbe tufeede en 7.c formé par adjonction du suffixe verbal -eede est à la voix passive car il exprime que l'animal subit l'action d'introduction d'une substance dans son organisme afin de l'immuniser contre une maladie.

## 2.2 Termes formés par composition

Dans le besoin de dénommer les différentes notions d'un domaine spécialisé de connaissances ou de pratiques, les locuteurs du fulfulde ont recours aux procédés de création lexicale que leur offre la langue fulfulde. Au rang de ces procédés se trouve la composition. Le recours à ce procédé de création lexicale conduit à la formation des termes dits composés. La composition est selon R. Boutin-Quesnel et al. (1985, p.24) un « mode de formation de termes par lequel des éléments lexicaux autonomes, sous forme pleine ou réduite, sont juxtaposés ou soudés ». Ce procédé de création lexicale participe ainsi de la néologie de forme. Selon les cas, la composition peut être faite par coordination ou par subordination des unités qui entrent dans la création du terme nouveau.

### -Composition par coordination

La composition par coordination est ce procédé de création lexicale par lequel « on prend deux mots de même nature qu'on accole en les juxtaposant avec ou sans trait d'union » (R. Dubuc, 2002, p.126-127). C'est donc un type de composition qui donne forme à des syntagmes complétifs. Un syntagme complétif selon D. Teterou (2019, p.149) « est caractérisé par un regroupement d'unités linguistiques entretenant une relation d'ordre déterminé-déterminant et l'absence d'un élément connectif entre elles ». Les données en (8) l'illustrent bien.

(8)

Bononda gese « dégâts champêtres »  
 Dégâts / champs  
 Durdude finaatawa « pâturage naturel »  
 Pâturage/ tradition  
 Keddal biy'Y'al « tourteau de coton »  
 Résidu/ grain de coton  
 Nokkuure ndiyam « point d'eau »  
 Lieu / eau

Comme nous le disions plus haut, les termes formés par le procédé de composition par coordination constituent des syntagmes complétifs. Les deux constituants du terme composé par coordination sont de la même catégorie grammaticale tel que nous l'observons en (8). Tous ces polytermes en (8) sont formés chacun par juxtaposition de deux noms simples pour désigner une notion/concept unique.

La structure des termes composés par coordination est la suivante :  $\underline{N1} + \underline{N2} \text{ dé } da$

Pour ces termes formés par juxtaposition de deux noms, le premier est le déterminé et le second est le déterminant. La structure de l'un des constituants du terme composé par coordination n'influence pas l'autre constituant. Chacun des constituants a un morphème de classe qui le range dans une classe nominale donnée. Mais l'ensemble du terme composé est rangé dans la classe du nom déterminé. Dans la chaîne parlée, tous les constituants qui

doivent prendre des accords de classe par rapport à ce terme composé prennent l'accord selon la classe du nom déterminé.

(9)

9.a Suu-du dammucc-e ndu yaajaa. « bergerie »  
Chambre-cl.11 bétail -cl.24 dém+cl.11 large+nég.  
Cette bergerie n'est pas large.

9.b Bonond-a gese ka no waawi waddude hawre.  
dégât -cl.18 champ-cl.24 dém+cl.18 part. pouvoir-iacc. amener conflit  
Ce dégât champêtre peut causer un conflit.

En 9.a, l'ensemble du nom composé *suudu dammucce* « bergerie » est rangé dans la classe 11 (cl.11 –du / ndu) du constituant déterminé. Ainsi, étant donné que le pronom démonstratif doit appartenir à la même classe que le nom qui désigne son référent, le pronom démonstratif utilisé est le morphème de classe 11 du constituant déterminé *suudu*. Le même phénomène s'observe en 9.b où le pronom démonstratif utilisé appartient à la classe 18 du constituant déterminé *bonnonda*. Il existe aussi au sein des termes spécialisés aux domaines de connaissances et de pratiques, des polytermes formés au moyen du procédé de création lexicale reconnu sous l'appellation de composition par subordination.

#### -Composition par subordination

Nous allons aborder la composition par subordination en prenant appui sur les données en (10).

(10)

10.a dammucca mawnga « gros bétail »  
Bétail / gros  
10.b dammucca cewnga « petit bétail »  
Bétail / petit

10.c hayre paynoore « bloc multi nutritionnel »

Pierre/qui fait grossir

Les polytermes en (10) sont formés sur la base de la composition par subordination. Ce procédé de création lexicale permet de former des syntagmes qualificatifs. Les termes formés au moyen de la composition par subordination présentent la structure suivante : N + adj. qé qa Si dans les syntagmes complétifs formés au moyen de la composition par coordination il n'y a pas d'influence par rapport aux accords de classe nominale entre les deux constituants, dans les syntagmes qualificatifs, c'est tout à fait le contraire. Dans les syntagmes qualificatifs, le nom (qualifié) impose son morphème de classe à l'adjectif (qualifiant).

(11)

11.a Dammucc-a maw-nga « gros bétail »  
Bétail-cl.12 gros-cl.12  
11.b Hu-dó moy'inaa-ko « foin ».  
Herbe-cl.20 arranger+acc.qui-cl.20  
11.c Hay-re mettete-nde « pierre à lécher ».  
Pierre-cl.9 lécher (se).qui-cl.9

En 11.a, le substantif *dammucca* est de la cl.12 (Cl.12 -a / nga). Par conséquent, la base adjectivale *maw-* a reçu le morphème de Cl.12 du nom pour former *maw-nga* (Cl.12 -nga/ nga). Tous les termes composés par subordination en 11.a, 11.b et 11.c obéissent à ces relations d'accord entre qualifié et qualifiant. L'analyse ci-dessus relative à la création lexicale par composition révèle l'usage de deux types de composition notamment la composition par coordination et la composition par subordination. Si la composition par coordination permet de former des syntagmes complétifs, la composition par subordination quant à elle donne l'être aux syntagmes qualificatifs. Si les syntagmes complétifs et ceux qualificatifs sont caractérisés par l'absence d'éléments connectifs, le principal critère de distinction entre les deux types de syntagmes est « l'absence d'accord par référent dans le syntagme complétif alors que le syntagme qualificatif atteste des phénomènes d'accord » (M. Houis, 1967, p.152-153). Il existe aussi en dehors des termes composés par coordination et subordination, d'autres termes formés de plus de deux constituants. C'est une composition complexe qui met en juxtaposition plusieurs unités linguistiques de catégories grammaticales différentes. Cette façon de créer les termes fait ainsi appel à la phraséologie.

### -Phraséologie

En parlant de phraséologie, nous faisons allusion à une certaine composition complexe qui consiste à former un terme en utilisant plus de deux éléments lexicaux de catégories grammaticales variées pour désigner une notion ou un concept donné. Ce sont des termes à caractère phrastique et dont la combinaison des éléments est figée, stabilisée et permettant d'assouvir un besoin de désignation d'une notion ou d'un concept relevant d'un domaine notionnel donné. En fulfulde, il existe des phrases tout entières qui désignent des concepts bien déterminés tel que nous pouvons l'observer en 12.a, 12.b et 12.c ci-dessous.

(12)

12.a **Funngo ngo dammucce buri yidude** « espèce appétée »  
 espèce végétale morph cl bétail dépasser+inac aimer  
 « Espèce végétale que le bétail aime le plus ».

12.b **Ñawu raaboowu yimbe e daabaaji** « Zoonose »  
 Maladie contaminer + qui humains et animaux  
 « Maladie qui contamine les Hommes et les animaux »

12.c **Suudu hudō moy'Yinaako** « fenil »  
 Chambre herbe arranger + acc  
 « Chambre des herbes arrangées »

Ainsi, la ressource fourragère dont la consommation est tant désirée par les animaux est désignée par le terme *funngo ngo dammucce buri yidude* « espèce appétée »; une maladie infectieuse atteignant les animaux et qui peut être transmise à l'homme est désignée par le terme *ñawu raaboowu yimbe e daabaaji* « zoonose », alors que le terme qui désigne le local où l'on rentre le foin pour le conserver est *suudu hudō moy'Yinaako* « fenil ». Tous ces termes sont formés par juxtaposition de plusieurs unités linguistiques appartenant à des catégories grammaticales variées mais qui servent à désigner une notion ou un concept unique. Nous venons ainsi de présenter la composition qui est l'un des procédés de création lexicale que le fulfulde offre à ses locuteurs. Dans les lignes qui suivent, nous allons aborder un autre procédé de création lexicale qu'est la dérivation.

### 2.3 Termes formés par dérivation

La dérivation tout comme la composition que nous venons de présenter plus haut participe de la néologie de forme. La dérivation selon D. Teterou (2019, p.150) « consiste en la combinaison d'unités linguistiques dont l'une au moins appelée affixe n'est pas susceptible de jouir d'une autonomie dans la langue ». La dérivation, faut-il le souligner implique nécessairement l'usage d'un affixe. Pour R. Boutin-Quesnel et al. (1985, p.22), un affixe est un « morphème qui se fixe au début, à la fin ou à l'intérieur d'un radical pour en modifier le sens, la fonction ou le rôle ». En fulfulde, les termes dérivés ne sont formés que par adjonction d'affixes. De ce fait, la dérivation dans cette langue n'est que suffixale. Les différents suffixes qui interviennent dans la formation des dérivés en fulfulde selon l'inventaire de B. Mimboabe & D. Teterou (2021, p.173) sont: -an ; -id/-od; -in ; -ondir ; -ir/-or ; -it ; -oy. A ces suffixes, nous ajoutons -oo et -aaku identifiés à travers l'analyse des termes spécialisés aux domaines de connaissances et de pratiques. En fulfulde, au rang des termes formés par dérivation, se trouvent des noms dérivés et des verbes dérivés qu'il convient d'analyser les uns après les autres.

#### -Noms dérivés

Dans cette section, nous présentons la dérivation nominale, c'est-à-dire la dérivation qui permet de former des noms. Le nom dérivé en fulfulde est formé par adjonction d'un affixe à une unité lexicale déjà existante. En effet, la dérivation « produit un mot nouveau à partir d'un seul mot préexistant, en modifiant en principe ses trois aspects: forme, sens et catégorie grammaticale » (A. Lehmann & F. Martin-berthet, 2003, p.111). Justement, en fulfulde, les noms dérivés sont formés à partir des verbes et aussi à partir des noms. Concrètement, la dérivation nominale se fait par adjonction d'un suffixe à une base verbale. Cette adjonction implique une nuance sémantique par rapport au verbe et une modification de forme par adjonction d'un nominant qui suit directement le suffixe. Il y a en fulfulde, un suffixe qui permet de former un nom dérivé à partir d'un autre nom. Pour illustrer nos propos, nous prenons appui sur les noms dérivés: *fowtirde* « zone de transit »; *maroowo* « éleveur » ; *eggahodaaku* « nomadisme ». Le terme *fowtirde* « zone de transit » est formé par dérivation à partir du verbe *fowtude*, « reposer (se) ».

(13)

Fowt- ude « reposer (se) »

repos+ suff.

rad. + vbt

Fowt-ir-de « zone de transit »

rad. +dériv. +suff.cl.

Le terme *fowtirde* est donc formé par adjonction du suffixe -ir à la base *fowt-*. Dans ce terme, le suffixe -ir désigne donc un lieu. Mais dans d'autres termes dérivés comme c'est le cas du terme *cumirgal* « fer rouge », il peut désigner un instrument, un moyen dont on se sert pour faire quelque chose. Dans le terme *cumirgal*, il désigne un instrument dont l'éleveur se sert pour marquer les animaux. Le terme *maroowo* « éleveur » quant à lui est formé par dérivation à partir du verbe *marude* « élever ». L'adjonction du dérivatif -oo à la base verbale *mar-* a permis de former ce nom dérivé.

(14)

mar-ude « élever »

rad. + vbt

mar-oo-wo « éleveur »

rad. + dériv. + suff.cl.

Le suffixe -oo sert donc à dériver des noms à partir des verbes et sur le plan sémantique désigne un agent humain. Il y a dans les données soumises à l'analyse, d'autres termes formés à partir de ce suffixe notamment *duroowo* « pâtre » ; *sawroowo daabaaji* « vétérinaire » qui sont dérivés respectivement des verbes *durude* « pacager » et de *sawrude* « soigner ».

Enfin, le terme *eggahodaaku* « nomadisme », à la différence de *fowtirde* et de *maroowo* n'est pas dérivé à partir d'un verbe. Il est plutôt formé par l'adjonction du suffixe -aaku au nom *eggahoda*. C'est donc un suffixe qui permet de former un nom dérivé à partir d'un autre nom et sur le plan sémantique, fait allusion à la possession d'un caractère d'une notion donnée. Il existe dans la langue, d'autres mots formés au moyen de ce suffixe.

(15)

Suka « enfant » donne sukaaku « enfance »

Pullo « peul » donne pulaaku « la morale ou la culture peule »

#### -Verbes dérivés

Le corpus de termes soumis à l'analyse comporte des verbes formés par dérivation. La dérivation au niveau des verbes s'opère par l'insertion de l'affixe entre la base lexicale et le verband. Un verbe dérivé comporte alors une base suivie d'une concaténation d'affixes qui ne sont autres que le dérivatif et le verband. Ainsi dit, le verbe dérivé est formé de trois constituants qui sont : la base lexicale, le dérivatif et le verband tel que les données en (16) l'illustrent bien.

(16)

16.a ñaw-ude « être malade ».

lex.-vbt

ñaw-t-ude « soigner ».

lex. + dériv. + vbt

16.b dur-ude « pâtre ».

lex. + vbt

dur-oy-de « aller au pâturage ».

lex. + dériv. + vbt

L'observation des données montre qu'en 16.a, le verbe dérivé *ñawtude* « soigner » est formé au moyen de l'adjonction du dérivatif *it/-t* à la base *ñaw-* du verbe *ñawude* « être malade ». En 16.b, le verbe *duroyde* « aller au pâturage » est dérivé du verbe *durude* « pâtre » à travers l'adjonction du morphème dérivatif *-oy* à la base lexicale *dur-*. L'analyse a montré plus haut que le verbe simple est constitué d'une base lexicale et d'un verband. L'observation des illustrations en (16) montre que les verbes dérivés sont formés par adjonction d'un morphème dérivatif à la base lexicale. Ainsi dit, le verbe en fulfulde a la même structure que celle présentée par E. Bonvini (1988, p.84) qui est schématisé comme suit :

Lexème ± dérivatif(s) + verband.

Le morphème lexical est le constituant du verbe qui porte le sens lexical du verbe. Le morphème dérivatif est non obligatoire et n'intervient que dans la formation des verbes dérivés. Selon D. Teterou (2019, p.155) le morphème dérivatif a « la propriété de modifier le sens du morphème lexical. Lorsqu'il est présent dans un verbe, il est inséré entre le morphème lexical et le verband ». Le verband quant à lui « représente l'élément flexionnel du verbe » (E. Bonvini, 1988, p.79). Il est suffixé directement au morphème lexical dans les verbes simples et postposé au morphème dérivatif dans les verbes dérivés. Lorsque dans le verbe dérivé le verband est postposé au morphème dérivatif, l'on assiste alors à une concaténation d'affixes. Au terme de notre analyse des termes simples ainsi que ceux formés par composition et par dérivation, il est clair qu'en fulfulde, les unités lexicales servant à désigner les notions et les concepts dans les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques sont polymorphémiques. Les noms et les verbes simples sont formés, les premiers au moyen d'un lexème et d'un nominant et les seconds au moyen d'un lexème et d'un verband. Le procédé de composition permet de former des noms composés par coordination, par subordination ou des noms complexes. Le procédé de dérivation quant à lui permet de former des noms et des verbes dérivés par adjonction des morphèmes dérivatifs aux bases lexicales. Dans les lignes qui suivent, nous abordons d'autres procédés de création lexicale qui sont l'emprunt, le calque linguistique et le calque sémantique.

#### 2.4 L'emprunt

L'emprunt constitue au même titre que la composition et la dérivation, un moyen à travers lequel les locuteurs du fulfulde répondent à leurs besoins de désignation des notions et des concepts dans les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques. Selon J. Dubois et al. (2002, p.177) « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». Dans les domaines spécialisés, il existe des notions ou concepts nouveaux dits exogènes ou scientifiques que les locuteurs du fulfulde s'approprient et qui n'ont pas de désignations en fulfulde. Ainsi, dans le besoin de désigner lesdites nouvelles notions ou concepts, les locuteurs utilisent et finissent par intégrer à la langue fulfulde les termes qui désignent ces notions dans les langues à partir desquelles ils ont acquis lesdites notions. Généralement, en Afrique, les emprunts des termes dans les domaines spécialisés de connaissances et de pratiques sont faits aux langues européennes héritées de la colonisation et avec qui les langues maternelles des africains sont en contact. Justement, le corpus de données soumis à l'analyse étant collecté au Togo, les emprunts recensés sont faits au français qui est la langue d'enseignement et d'acquisition des connaissances scientifiques à travers les formations technique et professionnelle.

(17)

Wiriisi « virus »

bakiteeri « bactérie »

En (17) il apparaît que les mots empruntés au français ont subi une modification en vue de leur intégration au fulfulde. D'ailleurs, L. Kantchoa & D. Teterou soulignent qu'

Une unité linguistique empruntée à une langue A, avant son intégration à la langue B qui est la langue d'accueil subit souvent des transformations au niveau phonologique, lesquelles transformations s'expliquent par les différences qui existent entre les systèmes phonologiques des langues en présence.

L. Kantchoa & D. Teteriou (2017a:90)

Ainsi, dans le processus d'intégration du mot *virus* emprunté au français, la consonne initiale *v* est remplacée par *w* ; la voyelle *u* non attestée en fulfulde est remplacée par *ii* et la voyelle *i* a été ajoutée en position finale conformément aux habitudes linguistiques que les locuteurs ont en fulfulde. De même, le mot *bactérie* a subi une adaptation en fulfulde à travers l'insertion de la voyelle *i* entre les consonnes *k* et *t*. Nous concluons alors avec E. Sapir (1956, p.194) que « l'emprunt des mots étrangers entraîne toujours leur modification phonétique, il y aura toujours des sons spéciaux ou des particularités d'accentuation qui ne s'accordent pas avec les habitudes phonétiques de la langue qui emprunte. » Si l'emprunt dont nous venons de faire cas a concerné l'intégration dans la langue fulfulde des unités linguistiques d'autres langues dites de mondialisation, l'analyse des données révèle aussi l'usage d'autres procédés de création lexicale qui résultent de l'appropriation des connaissances et des pratiques venant d'ailleurs. Il s'agit notamment des calques sémantique et linguistique.

### 2.5 Calque linguistique

Le calque linguistique est un « emprunt sémantique qui résulte d'un transfert de sens par traduction d'une unité lexicale étrangère et dont la forme est remplacée complètement par une forme préexistante ou nouvelle de la langue emprunteuse » (C. Loubier, 2003, p.27). Nous présentons en (18), des exemples de calques linguistiques qui résultent d'un transfert de sens par traduction des termes français.

(18)

durdude finaatawa « pâturage naturel »

durdude moyy'inaande « pâturage cultivé ».

hayre metteteende « pierre à lécher »

keddal kettal « résidu de récolte »

Les termes français sont ceux issus des pratiques modernes de l'élevage et qui apportent des précisions ou désignent des concepts auxquels les éleveurs qui pratiquent l'élevage traditionnel ne sont pas familiers. A titre d'exemple, le concept de « pâturage naturel » est né suite à une pratique moderne qui consiste à aménager des espaces pour la culture du fourrage. Les éleveurs peuls qui longtemps utilisent les ressources pastorales offerts par la nature n'ont que le terme *durdude* « pâturage ». Mais étant donné qu'il y a une pratique nouvelle qui consiste à cultiver le fourrage, il y a donc lieu de distinguer entre les deux types de ressources par « pâturage naturel » et « pâturage cultivé ». L'appropriation de cette nouvelle pratique par les éleveurs fulaphones se traduit par la traduction des deux termes par *durdude finaatawa* « pâturage naturel » et *durdude moyy'inaande* « pâturage cultivé ».

### 2.6 Calque sémantique

Pour passer du terme qui véhicule la nouvelle notion dans une langue étrangère à la désignation de la même notion par les locuteurs qui se l'approprient, ces derniers procèdent

par le transfert de la substance notionnelle de la langue source dans la langue cible. La substance notionnelle ainsi transférée est désignée en fulfulde par une expression terminologique formée à des fins de désignation de la nouvelle notion. Dans ce cas, l'on peut directement avoir une idée sur la notion désignée à travers la forme de l'expression terminologique formée pour la désigner. Le calque sémantique consiste donc à former un terme sur la base de la compréhension de la notion désignée. Les termes en (19) illustrent nos propos.

(19)

doobu gombbal belengal « bagasse »

habbirgal huddo moyYinaako « Botteleuse »

Les notions de *bagasse* et de *botteleuse* sont issues de la pratique moderne de l'activité d'élevage. Ainsi, les éleveurs fulaphones pour désigner ces pratiques dans leur langue ont recours à la création des termes sur la base de la compréhension des notions désignées par les termes français *bagasse* et *botteleuse*. En effet, à travers le terme fulfulde *doobu gombbal belengal* « bagasse » l'on sait qu'il s'agit d'un résidu de la canne à sucre, restant après l'extraction du jus sucré. De même, à travers le terme *habbirgal huddo moyYinaako* « botteleuse », tout usager de ce terme sait en même temps qu'il s'agit d'un matériel qui sert à mettre le foin en bottes. C'est justement pourquoi l'on parle de calque sémantique car à travers le terme créé l'on a en même temps une idée sur la notion désignée.

### Conclusion

Il s'est agi dans cette étude, d'analyser les procédés de création lexicale attestés en fulfulde et qui permettent aux locuteurs de cette langue d'assouvir leurs besoins de désignation des notions et concepts dans des domaines spécialisés de connaissances et de pratiques. Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle à partir d'un nombre limité d'unités lexicales, le fulfulde offre des procédés de création lexicale à ses locuteurs leur permettant de créer de nouvelles unités lexicales à l'infinie pour désigner toutes les réalités qui entrent en jeu dans leurs transactions empiriques avec le monde. Il ressort de l'analyse des données qu'en fulfulde, il y a plusieurs procédés de création lexicale dont l'usage permet aux fulaphones de former des termes pour désigner les nouveaux concepts ou de nouvelles notions qu'ils s'approprient dans l'exercice de leurs activités. Au rang de ces procédés de création lexicale se trouvent : la composition, la dérivation, l'emprunt, le calque linguistique et le calque sémantique. S'agissant de la composition, l'on distingue entre la composition par coordination, la composition par subordination et la composition complexe. La technique de composition par coordination permet de créer des polytermes qui sont des syntagmes complétifs. Les syntagmes qualificatifs quant à eux prennent forme grâce à la composition par subordination. La composition complexe pour sa part permet de créer des phraséologismes. La dérivation quant à elle ne se fait qu'à travers l'adjonction des morphèmes dérivatifs aux bases nominales ou verbales pour former de nouveaux mots. L'emprunt, le calque linguistique et le calque sémantique sont des procédés utilisés dans l'appropriation de nouvelles connaissances et pratiques véhiculées par le français, langue de contact.

### Références bibliographiques

- ANDERSON, S. R., 1992, A-morphous morphology, Cambridge, Cambridge University Press.
- Andre, C. & Jean, B. (1984). Développement des langues africaines : De Yaoundé à Zanzibar, *Meta*, 292 :212-215
- Bakpa, M. & Teterou, D. (2019). Classification nominale en « fulfulde juguureere » (Parler fulfulde au Togo), *Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société* :619-631
- Bakpa, M. & Teterou, D. 2019, Etude morphologique et sémantique des noms de bovins en *Juguureere*, (parler fulfulde au Togo). *Mélanges* :15-31.
- Bakpa, M. & Teterou, D. (2021). Description du verbe et ses constituants *fulfulde juguureere*, *Djiboul. Revue scientifique des arts-communication, lettres, sciences humaines et sociales*, 001(1) :163-189
- Bonvini, E. (1988). Prédication et énonciation en kasim, Paris, Editions du CNRS.
- Bonvini, E. (1988). Prédication et énonciation en kàsim, Paris, Editions du CNRS.
- Boutin-Quesnel, R. (1985). Vocabulaire systématique de la terminologie, nouv.ed. Québec, Les publications du Québec. En ligne [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/.../voc\\_systematique\\_terminologie.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/.../voc_systematique_terminologie.pdf), consulté le 06 Octobre 2017.
- Champagnol, R. 1993, Signification du langage, Paris, Presses universitaires de France
- Dubuc, R. 2002, Manuel pratique de terminologie, 4<sup>e</sup> ed. Québec, Linguattech.
- Houis, M. 1967, Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines. Polycopie : Faculté de Théologie S.J. 4, Montée de Fourvière, 69-LYON 5<sup>e</sup>. En ligne : [https://en.wikipedia.org/wiki/Fula\\_language](https://en.wikipedia.org/wiki/Fula_language). Consulté le 24 Octobre 2018.
- Kantchoa, L. & Teterou, D. (2017) Les emprunts du fulfulde du Togo au français et à l'anglais : une analyse de leur intégration aux plans phonologique, morphologique et sémantique, *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L)*, 41 :87-99
- Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (2003). Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Nathan.
- Loubier, C. (2003). Langages et sociétés, les emprunts : traitement en situation d'aménagement linguistique, Québec, Gouvernement du Québec
- Mounin, G. (1972). Clefs pour la sémantique, Paris, SEGHERS
- Sapir, E. (1921). Language: an introduction to the study of speech, New York, Harcourt, Brace and World; traduction française, 1956, Le langage, Paris, Payot
- Teterou, D. (2019). Terminologie du pastoralisme fulfulde-français, Mémoire de master, Université de Kara
- Teterou, D. (2021). Lexique fulfulde-français & français-fulfulde du pastoralisme, Dusseldorf, Éditions universitaires européennes.
- Williamson, K. & Blench, R. (2004). Niger-congo, B. Heine & D. Nurse (eds), *Les langues africaines*, Paris, Karthala: 21-90.

### Liste des abréviations

- c : consonne  
 cl. : classe nominale  
 dériv. : dérivatif  
 lex. : lexème  
 morph.cl. : morphème de classe  
 suf.cl : suffixe de classe

v : voyelle  
verbant : vbt